

**Présentation d'un nouveau programme de Diplôme d'études spécialisées (D.E.S.)
Identification de la demande - Tableau synthèse**

S.V.P., utiliser la souris pour vous déplacer sur les espaces à compléter.

- Transmettre une copie électronique de la version préliminaire du projet à cheminement@fesp.umontreal.ca et copie conforme à Monsieur Jean-François Angers (jean-francois.angers@umontreal.ca), de la FESP pour avis. Notez que tous les projets doivent nous être transmis par le Secrétaire ou par le Doyen de votre faculté.
- **DÉPÔT DU PROJET À LA SOUS-COMMISSION** : transmettre une copie électronique de la version finale du projet **ainsi qu'une copie signée par votre instance facultaire et numérisée du « Formulaire de transmission pour une demande de modification majeure ou création de programme »** à cheminement@fesp.umontreal.ca (copie conforme à jean-francois.angers@umontreal.ca).

RÉSERVÉ À LA FESP

2020- Date de réception de la version initiale	Date de réception de la version finale
--	--

Médecine
Faculté

Psychiatrie et addictologie
École/Département

D.E.S. en psychiatrie périnatale
Titre du programme d'études

Diplôme d'études spécialisées (D.É.S.)
Titre du diplôme

Université de Montréal
Lieu prévu d'offre du programme d'études

Délibération N° : CEFM-18-4257
Assemblée/Conseil

6 décembre 2018
Date Assemblée/Conseil

iv

Hiver 2020
Trimestre d'implantation

Ressources nouvelles requises non oui
(Si oui, justifier et compléter le tableau E; sinon, compléter que les cases requises du tableau E.)

ÉVALUATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Est-ce que le projet de création découle d'un processus d'évaluation de programme ?

- Oui, expliquer comment ce projet rejoint les recommandations :
 Non
 Autre, expliquez :

INTERDISCIPLINARITÉ / INTERUNIVERSITAIRE

Si le projet fait appel à des contenus interdisciplinaires, indiquer s'il est :

Intrafacultaire ou Interfacultaire / Interuniversitaire

RÉSUMÉ DU PROJET

Encadré réservé aux renseignements susceptibles de contribuer à la présentation du dossier

Avec près de 4000 accouchements par année, ses unités de soins spécialisées, son dépistage universel des psychopathologies, son vaste bassin de référence, son nouveau pôle de recherche en santé mentale périnatale, ses collaborations avec les différentes spécialités médicales et avec les services de promotion de la santé, le CHU Sainte-Justine offre un environnement de formation exceptionnel pour le fellow qui désire développer une expertise en psychiatrie périnatale. Seule clinique canadienne qui intègre les pratiques psychiatriques en contexte obstétrical intra-hospitalier avec les pratiques en psychiatrie du jeune enfant jusqu'à l'âge de 6 ans, la clinique de psychiatrie périnatale et du jeune enfant du CHU Sainte-Justine reçoit habituellement plus de 300 références par année.

À partir du cadre de référence de la psychopathologie développementale, ce fellowship permet au résident d'acquérir une expertise de pointe dans le diagnostic et le traitement multimodal des conditions psychiatriques durant la période périnatale, une période qui s'échelonne de la pré-conception jusqu'aux trois premières années de vie. La gamme entière des psychopathologies est rencontrée. Les modalités d'évaluation et d'intervention sont éclectiques et reflètent la multifactorialité des conditions rencontrées : problèmes psychiatriques individuels, composante biologique, enjeux relationnels précoces parent-enfant, défis systémiques, réaménagement des ancrages culturels et avec le réseau, travail de liaison avec les équipes médicales, participation aux programmes de prévention en santé mentale périnatale sur les unités GARE et post-natales. Les clientèles rencontrées incluent notamment les femmes et les familles qui vivent l'éclosion ou l'exacerbation de psychopathologies périnatale, celles qui vivent des situations obstétricales compliquées, celles qui vivent des difficultés parent-enfant précoces à mettre en lien avec les caractéristiques développementales et médicales du nourrisson, les familles adoptantes et les mères adolescentes.

TABLEAU A – RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE

Titre du programme : D.E.S. en psychiatrie périnatale

Règlement pédagogique proposé *

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au diplôme d'études spécialisées en psychiatrie périnatale, le candidat doit :

- Satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- Être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine
- Être titulaire d'un diplôme de spécialiste en **psychiatrie générale ou sur-spécialiste en psychiatrie de l'enfance et l'adolescence**. Les candidats canadiens doivent détenir la certification du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada en **psychiatrie générale ou en psychiatrie de l'enfance et de l'adolescence** acceptées. Les candidats étrangers doivent détenir le diplôme de médecin spécialiste en **psychiatrie générale ou en psychiatrie de l'enfance et de l'adolescence** délivré par leur pays d'origine.
- Faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise
- Présenter une lettre d'intention dans laquelle il décrit son cheminement de carrière et les motifs l'incitant à entreprendre des études supérieures ainsi que ses attentes face au programme, commente la pertinence de sa préparation et les conditions favorables à sa réussite et décrit ses champs d'intérêt
- Présenter un curriculum vitae
- Présenter deux lettres de recommandation de ses pairs sous forme de formulaire fourni par le programme
- Se présenter en personne, après convocation, pour une entrevue informelle devant avoir lieu au plus tard à la fin du mois de mai de l'année précédant le début de la formation

2. Particularités

Ce programme de formation surspécialisée aura une durée minimale de 6-12 mois, soit 6 à 13 périodes de 4 semaines.

Il s'agit d'études à temps plein.

3. Description du rôle du médecin-psychiatre en **psychiatrie périnatale**

Le psychiatre en **psychiatrie périnatale** acquiert, maintient et développe un corpus de savoirs, d'habiletés spécialisées, de techniques d'intervention, d'attitudes professionnelles et de stratégies de gestion indispensables à la prise en charge en **psychiatrie périnatale**.

Sa connaissance approfondie et critique des **quoi** en font un clinicien qui pourra intégrer les nouvelles connaissances dans ce domaine.

Il **agira** comme psychiatre consultant **dans les domaines de**.

Le psychiatre périnatale s'appuie sur les données probantes de la pratique dans les contextes appropriés. L'exécution de ces tâches par un expert compétent et dans le plus grand respect de l'éthique permet l'amélioration de la qualité de vie et des atteintes fonctionnelles des patients, ce qui à son tour est bénéfique pour les proches, pour son rétablissement et sa participation citoyenne.

Il sait reconnaître ses propres limites et celles de son équipe, conscient de complexité de l'expérience et l'expression de la souffrance humaine.

Le **psychiatre périnatal agit** dans un contexte d'équipe interdisciplinaire, assume le leadership attendu de lui tout en sachant utiliser et reconnaître la contribution des autres professionnels et des patients.

Il anticipe, reconnaît et gère les situations à risque pour la sécurité des patients. Il peut agir à titre d'enseignant, de chercheur et formuler un avis d'expert. Il sait gérer efficacement l'accessibilité aux soins et le travail d'équipe.

Il participe à l'évaluation de la qualité de l'acte médical. Il communique efficacement ses connaissances aux étudiants en médecine et aux résidents de tout programme mais surtout en psychiatrie, de même qu'à ses pairs

et aux autres professionnels de la santé. Il utilise les ressources du réseau judicieusement et il contribue au développement de nouvelles connaissances, il démontre son professionnalisme en offrant des soins du plus haut calibre avec intégrité, honnêteté et compassion, enfin, il exerce la discipline selon les principes déontologiques conformément aux devoirs et obligations du médecin.

TABLEAU B – OBJECTIFS ET STRUCTURE DU PROGRAMME

Titre du programme : Diplôme d'études supérieures en **psychiatrie périnatale**

À la fin de la formation, le diplômé possédera les connaissances, compétences, habiletés et attitudes nécessaires pour pratiquer la surspécialité étudiée à un niveau d'expert dans le profil de formation choisi.

Le diplômé en **psychiatrie périnatale** aura les compétences pour être rattaché à un centre académique et universitaire ou non. Le diplômé sera en mesure de faire de la recherche clinique, de participer à la formation médicale continue en neuromodulation psychiatrique et d'être un défenseur de la promotion des bonnes pratiques dans ce domaine. Plus spécifiquement, le candidat au programme de neuromodulation psychiatrique est encouragé à participer aux activités de recherche de son milieu.

Un projet de recherche doit avoir été défini et préparé à l'avance, avant son arrivée en stage. Il peut également se joindre et participer à un projet de recherche déjà en cours dans le milieu d'accueil selon un accord mutuel avec les patrons superviseurs.

Le candidat au programme de **psychiatrie périnatale** est également encouragé à se joindre aux activités de qualité de l'acte médical, d'assurance qualité et/ou d'audit.

Finalement, un projet éducatif, la participation à des cours ou enseignements aux résidents sont également encouragés. Les projets éducatifs peuvent être de plusieurs ordres, par exemple : la rédaction et publication d'un article de révision de la littérature, le développement de capsules d'information, etc.

Le cadre de compétences CanMEDS, incluant l'intégration progressive des principes des Compétences par Conceptions (CPC) et l'utilisation des Activités Professionnelles Confiables (APC) du Collège royal du Canada serviront de toile de fond à l'élaboration des objectifs de formation.

La première période est constituée de la transition vers la discipline, soit de la **psychiatrie générale ou de la psychiatrie de l'enfance et de l'adolescence vers une pratique spécialisée psychiatrie périnatale**. Les périodes 2 à 4 sont consacrées à l'apprentissage et aux développements des compétences spécifiques du domaine. **Les périodes 5 à 13 constituent une période de transition vers la pratique avancée psychiatrie périnatale**, où le candidat consolide ses connaissances, ses habiletés et finalise son programme éducatif et de recherche. Il acquiert l'autonomie pour devenir un sur-spécialiste prêt aux défis de la pratique psychiatrique académique.

Tous les étudiants doivent atteindre les objectifs communs suivants à l'issue de la formation:

Les futurs candidats doivent démontrer les connaissances nécessaires, les habiletés et les attitudes pour offrir des soins centrés sur le patient dans un contexte de population diversifiée et porteurs de pathologies complexes. Dans tous les aspects de cette pratique spécialisée, les candidats doivent être capables de gérer d'une façon professionnelle des problématiques reliées à cette surspécialité.

DÉFINITION

La psychiatrie générale et la psychiatrie de l'enfance et de l'adolescence sont les spécialités de la médecine qui s'intéresse à l'étude biopsychosociale de l'étiologie, de l'évaluation, du diagnostic, du traitement et de la prévention des troubles mentaux, émotionnels et comportementaux pour des populations générales ou chez les enfants et adolescents, qu'ils se manifestent seuls ou conjugués à d'autres troubles d'origine médicale ou chirurgicale, à toutes les étapes de la vie. La psychiatrie périnatale concerne une expertise de pointe dans le diagnostic et le traitement multimodal des conditions psychiatriques durant la période périnatale, une période qui s'échelonne de la pré-conception jusqu'aux trois premières années de vie.

BUTS

Au terme de la formation, on s'attend d'un psychiatre en **périnatalité** qu'il soit un spécialiste compétent dans ce domaine, capable d'exercer le rôle de consultant dans la sur-spécialité. Le psychiatre doit acquérir une

connaissance pratique de la base théorique, y compris de ses fondements à partir du cadre de référence de la psychopathologie développementale.

Le psychiatre doit faire preuve des connaissances, des habiletés et des attitudes requises pour des soins et des services efficaces centrés sur le patient et ses besoins, à toutes les étapes de la vie. Dans tous les aspects de la pratique sur-spécialisée, le diplômé doit être en mesure de transiger avec professionnalisme avec les questions éthiques, entourant le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, la culture, l'ethnicité et la spiritualité.

COMPÉTENCES EN PSYCHIATRIE PÉRINATALE

Au terme de la formation postdoctorale, le sur-spécialiste en psychiatrie périnatale aura perfectionné un éventail de compétences spécifiques dans plusieurs domaines décrits comme suit :

Connaissances initiales : Capables de reconnaître, d'identifier ou de décrire QUOI.

Connaissances pratiques : Capables de démontrer leur connaissance des aspects fondamentaux de quoi.

Compétence : Capables de démontrer une connaissance pratique et capable de la mettre en action au quotidien pour l'évaluation, et une prise en charge interdisciplinaire efficace des patients référés. Cette compétence est enrichie d'une perspective développementale, culturelle et évolutive, permettant des entrevues en détail, incluant une formulation des problèmes biopsychosociaux et leur impact sur la demande de soins et une capacité d'enseigner, de consulter, d'évaluer et de gérer les demandes de consultation. Les psychiatres sur-spécialistes sont capables d'évaluer de manière critique les ouvrages scientifiques relatifs à ce domaine et d'en appliquer les principes.

Compétence avancée : Compréhension détaillée et perfectionnée, multimodale et interdisciplinaire, menant à un enseignement avancé et à des services de consultation auprès de cas complexes en périnatalité. Les psychiatres utilisent des échelles et autres mesures biologiques ou phénotypiques pour ajouter à la systématisation de la connaissance, pour approfondir les dimensions évaluées dans une perspective transdiagnostique. Ils ont une connaissance approfondie des ouvrages scientifiques pertinents au domaine et sont capables d'en appliquer les principes en en faisant une adaptation ou une extrapolation au besoin.

Expert/Maîtrise : Elle exige une formulation avancée des symptômes et systèmes impliqués (famille, culture, etc), des forces et des limites du domaine, des champs qui restent à explorer tant au plan des connaissances théoriques que des interventions thérapeutiques. Le sur-spécialiste aura une capacité à anticiper les écueils et critique envers son domaine d'expertise, d'engagera pour améliorer les soins, développer de nouvelles approches.

Il sera en mesure d'identifier les connaissances manquantes et saura développer et proposer des études qui pourraient combler ces manques.

Au terme de la formation, les psychiatres sur-spécialisés psychiatrie périnatale auront acquis les compétences suivantes et fonctionneront efficacement en tant que :

Expertise médicale :

- Développer une compréhension des enjeux affectifs entourant la transition à la parentalité;
- Évaluer les conditions psychiatriques maternelles – et paternelles - durant la période périnatale;
- Connaître les conséquences du stress maternel durant la période périnatale;
- Connaître l'effet des traumatismes précoces sur le développement maternel et celui de l'enfant;
- Évaluer les interactions précoces père-mère-enfant;
- Se familiariser avec l'évaluation des compétences précoces du nourrisson;
- Apprendre en profondeur l'utilisation des approches psychopharmacologiques en période périnatale;
- Utiliser les principales approches psychothérapeutiques appliquées à la période périnatale, incluant les approches individuelles issues des grandes traditions psychothérapeutiques (psychodynamiques, interpersonnelles, cognitives-comportementales, de troisième vague) ainsi que les approches dyadiques, systémiques et transculturelles;

- Apprendre à repérer les principaux facteurs de risque et les principaux signes de dangerosité ou de compromission parentale en contexte périnatal;
- Apprendre à repérer les facteurs psychiatriques à considérer dans l'évaluation des compétences parentales;
- Apprendre les enjeux principaux en lien avec l'adoption et le placement précoce d'enfants.

Communication :

- Utiliser un langage médical approprié pour communiquer verbalement ses impressions cliniques et ses questionnements aux équipes médicales interdisciplinaires, aux équipes de première ligne, aux équipes sociales ainsi qu'aux représentants de groupes communautaires qui oeuvrent en périnatalité
- Apprendre à rédiger une évaluation écrite avec des recommandations synthétiques, claires, lisibles et axées sur les besoins de la famille et celles de l'équipe traitante
- Apprendre à communiquer son impression et ses recommandations à la famille en tenant compte de ses particularités socio-culturelles

Collaboration :

- Développer sa capacité de travailler en collaboration avec les équipes obstétricales, pédiatriques, médicales et sociales en identifiant les rôles et responsabilités de chacun et en respectant les champs d'expertise de chacun
- Développer sa capacité à travailler avec les équipes obstétricales autour du dépistage universel de la dépression périnatale
- Développer sa fluidité à travailler avec l'équipe de psychiatrie périnatale et avec les professionnels du programme mère-enfant
- Développer sa capacité à dispenser des soins à l'intérieur d'un plan de soins partagés
- Apprendre à intervenir dans les situations de conflit entre le patient identifié et/ou sa famille et l'équipe traitante en participant à l'élaboration d'un plan de suivi ou d'intervention
- Approfondir sa réflexion éthique autour de cas complexes impliquant plusieurs disciplines médicales et non-médicales

Gestion :

- Connaître et à utiliser efficacement les ressources du réseau périnatal de la région de Montréal : ressources de première ligne, ressources communautaires en périnatalité, maisons de naissance, réseau psychiatrique adulte.
- Clarifier les indications de consultation auprès des équipes et gérer les différentes demandes de consultation ou de transfert en conservant un lien optimal de collaboration
- Tenir compte des responsabilités et des horaires des différentes équipes dans l'élaboration du plan de suivi

Promotion de la santé :

- Reconnaître l'importance de favoriser la protection de la physiologie de la grossesse;
- Participer à la promotion d'une culture de milieu qui facilite une sécurité affective optimale pour les futures mères et leur famille;
- Identifier les facteurs positifs et négatifs d'hygiène de vie qui participent à la prévention ou à la survenue de troubles psychiatriques ou pédopsychiatriques en période périnatale
- Se familiariser avec les programmes d'intervention précoce offerts par les CSSS et les organismes communautaires
- Se familiariser avec les grandes lignes de la Politique de périnatalité du gouvernement du Québec

Érudition :

- Approfondir ses connaissances fondamentales en psychopathologie développementale, notamment au sujet de la psychologie de la parentalité, de l'attachement, des modes de régulation précoce parent-enfant et des facteurs de risque associés longitudinalement à l'écllosion des psychopathologie chez l'enfant;
- Approfondir ses connaissances au sujet des différents types d'interaction précoces parent-enfant : génétiques, épigénétiques, fantasmatiques, dyadiques et triadiques
- Connaître la classification, l'épidémiologie, les facteurs de risque, les présentations cliniques et l'évolution des conditions psychiatriques retrouvées en clinique périnatale et décrites dans le DSM-V;
- Connaître la classification, l'épidémiologie, les facteurs de risque, les présentations cliniques et l'évolution des conditions pédopsychiatriques précoces décrites dans la classification DC :0-3.
- Se sensibiliser aux différents modèles de dispensation des soins qui ont cours au Canada et ailleurs dans l'évaluation et le traitement des conditions périnatales et des conditions pédopsychiatriques précoces
- Apprendre à transmettre de manière accessible ses connaissances spécialisées auprès des différents partenaires du réseau périnatal

- S'impliquer dans la recherche épidémiologique en cours, notamment les collectes de données auprès des familles référées.

Professionalisme :

- Développer et maintenir une attitude professionnelle envers le patient, sa famille, l'équipe traitante et les autres partenaires cliniques

Description du programme

Le programme de perfectionnement en **psychiatrie périnatale** est d'une durée de 6 à 12 mois (6 à 13 périodes de 4 semaines).

La majorité de la formation se déroule au **CHU Ste-Justine**.

Le candidat est sous la responsabilité du **Dr Martin St-André**. L'ensemble de ces activités se font au sein d'une équipe **interdisciplinaire** qui participe aussi à son apprentissage et aux soins. **Son stage est à la fois ambulatoire et auprès des patientes enceinte ou péri-partum, et leurs enfants et famille, dans la période 0-3 ans.** Il contribue aux évaluations diagnostiques, **aux interventions**, s'implique dans les diverses réunions. Il fait un travail de liaison avec les consultants et les médecins et professionnels référents. **Il développe son propre projet de recherche et participe aux projets en cours, aux formations et conférences, aux demandes de fonds ou aux soumissions aux comités de la recherche et d'éthique et aux demandes des équipes de gestion.**

Les candidats doivent se conformer à tous les règlements de l'hôpital, notamment la politique en matière de respect de la civilité.

Temps pour la recherche et l'érudition

Une journée non clinique par semaine pourra être octroyée. Ces journées favoriseront l'implication du candidat dans un projet de recherche et dans un projet d'enseignement ou d'érudition.

Gardes

Les candidats font des gardes toujours selon leur niveau de compétence. Il est attendu qu'ils font **des gardes aux urgences comme un patron autonome, mais sous supervision d'un patron-enseignant de l'institution. DÉCRIRE**
Congés

Le candidat a droit à un congé annuel payé de quatre (4) semaines de calendrier pendant son année de formation complémentaire; un congé avec solde de sept (7) jours ouvrables en vue de se préparer à un ou des examens obligatoires pouvant conduire à l'obtention d'un diplôme, licence ou certificat; cinq (5) jours ouvrables pour participer à un congrès; neuf (9) jours ouvrables de congé maladie; le candidat peut utiliser trois (3) des congés maladie prévus pour motifs personnels. **Si le stage est de moins d'un an, le calcul est fait au prorata.**

Le candidat est encouragé à favoriser une prise de vacances qui tient compte de la volumétrie, des périodes d'absence des patrons, et des congrès majeurs dans le domaine.

Évaluation des candidats

L'évaluation du candidat se fondera sur les buts et objectifs du programme de formation. L'année est découpée en stage d'au plus 3 périodes consécutives. Le professeur responsable procède à une évaluation mi-stage pour chacun des stages, après au moins 4 semaines et au plus 8 semaines de présence. Il procède à l'évaluation de stage dans les 2 semaines de la date de fin de stage, en face-à-face.

Le comité d'évaluation du programme collige l'ensemble des évaluations et recommande soit la réussite ou l'échec de stage et suggère le cas échéant une reprise et les prescriptions pédagogiques appropriées. L'évaluation est consignée dans le système de gestion des évaluations de la Faculté et l'étudiant doit sans délai en prendre connaissance et la signer électroniquement, en indiquant s'il est en accord ou en désaccord avec celle-ci.

L'évaluation tient aussi compte de l'opinion de collègues, de membres de l'équipe, de la qualité et l'efficacité du travail clinique et scientifique (consultation, notes cliniques, travaux d'érudition, présentations), de l'atteinte des compétences attendues (seuil moteur, choix de protocole, respect des indications et contre-indications, gestion

de la médication, etc) et de l'observation directe du professeur responsable (entrevue commune, intervention avec supervision directe en laboratoire (rtms, ECT) en tenant compte des compétences CanMeds 2015, au niveau de :

- Sa conscience situationnelle
- Ses connaissances
- Son habileté clinique
- Son habileté technique
- Ses habiletés d'enseignement
- Ses comportements et son professionnalisme
- Ses habiletés de communication
- Ses habiletés de collaboration

Contenu pédagogique formel

1. Revue de littérature :

Le candidat est responsable de la diffusion sur la liste d'envoi interne d'au moins un article récent par semaine jugé pertinent aux membres de l'équipe.

2. Présentation de cas intéressant :

Une fois par semaine, les lundis?, selon un calendrier défini, il participe à la réunion hebdomadaire interdisciplinaire de révision des cas en attente et des patients en suivi.

3. Activités académiques du département de psychiatrie du CHU Ste-Justine

Tous les lundis?) midi, il participe à la réunion académique du département. Il participe aussi aux réunions mortalité/morbidité (4 fois par année), (inscrire ici les séminaires que vous jugez appropriés)

4. Séminaire en psychiatrie de la périnatalité

Le candidat participe à un séminaire sur la psychiatrie périnatale, 1 fois par mois. Il y présente 3 fois pendant sa formation.

IDENTIFICATION DE L'UNITÉ		IDENTIFICATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES	
Faculté : Médecine		Nom : Psychiatrie périnatale	
Département : Psychiatrie et addictologie		Cycle : 1 ^{er} cycle <input type="checkbox"/> 2 ^e cycle <input checked="" type="checkbox"/> 3 ^e cycle <input type="checkbox"/>	Création <input checked="" type="checkbox"/> Modification <input type="checkbox"/>

1. PARAMÈTRES GÉNÉRAUX DU PROGRAMME ET DES EFFECTIFS					
Données de l'unité	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
Nombre de crédits de cours annuels prévus au programme					
Taille de la cohorte d'entrée 1^{re} année <i>(en inscrits pour chaque année)</i>	1-2				
Taille de la cohorte de 2^e année <i>(en inscrits pour chaque année, incluant l'attrition)</i>		1-2			
Taille de la cohorte de 3^e année <i>(en inscrits pour chaque année, incluant l'attrition)</i>			1-2		
Taille de la cohorte de 4^e année <i>(en inscrits pour chaque année, incluant l'attrition)</i>				1-2	
Taille de la cohorte de 5^e année <i>(en inscrits pour chaque année, incluant l'attrition)</i>					1-2

2. RESSOURCES ADDITIONNELLES DEMANDÉES	
2.1 AUCUNE RESSOURCE ADDITIONNELLE N'EST DEMANDÉE POUR CE PROJET <input checked="" type="checkbox"/> X <input type="checkbox"/>	IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE REMPLIR LA SUITE DE CE FORMULAIRE.
2.2 DES RESSOURCES ADDITIONNELLES SONT DEMANDÉES POUR CE PROJET <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	VEUILLEZ COMPLÉTER LA SUITE DE CE FORMULAIRE.

3. BUDGET DE DÉMARRAGE	
<i>Annexer le plan de développement (plan d'affaires) au dossier lorsque requis.</i>	
<input checked="" type="checkbox"/> NON requis <input type="checkbox"/> Requis	Montant estimé lorsque requis : \$

ANNEXE I

- **Université de Montréal**, Faculté de médecine - Direction
Pavillon Roger-Gaudry, 2900, boul. Édouard-Montpetit Montréal (Québec) H3T 1J4

Personnes-ressources :

Docteur Patrick Cossette

Doyen
Faculté de médecine
Université de Montréal
Tél. : 514-343-6351

Docteur François Girard

Vice-Doyen aux études médicales postdoctorales
Faculté de médecine, Université de Montréal
MED - Études postdoctorales <etudesmedicalespostdoc@umontreal.ca>

Docteur Martin St-André

Psychiatre – Responsable du DES
Professeur agrégé?
Département de psychiatrie et d'addictologie
Faculté de médecine, Université de Montréal
CHU Ste-Justine

Patrons du service : Dre Anabel Carmel,
Dre Mutsuko Émond-Nakamura, Dr Jean-Jacques Marier, Dre Irena Stikarovska, Dre Rahel Giorghis (temps partiel)

Hôpitaux ou établissements participants au programme

CHU Ste-Justine

L'institution de formation, tant sur le plan clinique qu'universitaire, est à la fine pointe du savoir et a de grands volumes d'activité. Elle reçoit des milliers de stagiaires et étudiants par année. L'étudiant en provenance de l'extérieur sera également soutenu dans ses démarches d'intégration, selon ses besoins. Avec près de 4000 accouchements par année, ses unités de soins spécialisées, et le deuxième plus grand hôpital pédiatrique du Canada, le CHU Sainte-Justine offre un environnement de formation exceptionnel pour le fellow qui désire développer une expertise en psychiatrie périnatale.

DESCRIPTION DE L'INSTITUTION POUR LA SURSPÉCIALITÉ CONCERNÉE

Seule clinique canadienne qui intègre les pratiques psychiatriques en contexte obstétrical intra-hospitalier avec les pratiques en psychiatrie du jeune enfant jusqu'à l'âge de 6 ans, la clinique de psychiatrie périnatale et du jeune enfant du CHU Sainte-Justine reçoit habituellement plus de 300 références par année.

COMITÉ PÉDAGOGIQUE ET PROFESSEURS ENSEIGNANTS

Comité pédagogique

Le Comité du programme de Diplôme d'études spécialisées (DES) en psychiatrie périnatale tient au minimum trois réunions par année, par convocation acheminée au moins sept jours à l'avance, avec un ordre du jour dûment établi. Des comptes rendus des réunions sont rédigés et conservés au secrétariat du programme.

Responsabilités et fonctionnement du Comité du Programme de DES en neuromodulation psychiatrique et thérapies somatiques avancées:

- a) Élaboration, mise en place et suivi du programme en conformité avec les normes générales et spécifiques des instances concernées (hospitalières, universitaires et d'agrément).
- b) Nomination
 - D'un *Comité d'admission* composé d'un minimum de 3 personnes, dont le directeur du programme et un représentant des étudiants
 - D'un *Comité d'évaluation* composé de 2 professeurs de la Faculté et d'un représentant des étudiants
- c) Élaboration et révision de procédures par le *comité d'admission* (qui se rapportera au Comité de programme) pour la sélection des étudiants admis au programme
- d) Suivi du cheminement de l'étudiant admis dans le programme sur une base régulière
- e) Évaluation de l'étudiant conformément aux politiques établies par le comité de l'éducation médicale postdoctorale et selon les règles établies par le *comité d'évaluation* (qui se rapportera au *Comité du programme*)
- f) Mise en place d'un mécanisme d'appel et d'étude des appels venant des résidents et, au besoin, soumission des cas au comité de révision des études postdoctorales de l'Université
- g) Mise en place de mécanismes pour soutenir les étudiants dans leurs activités professionnelles
- h) S'assurer de recours pour répondre aux problèmes éprouvés par les étudiants tels que ceux reliés au stress (programme facultaire, etc.)
- i) Révision constante de toutes les composantes du programme avec prise en compte de l'opinion des étudiants : réalisation des objectifs pédagogiques, adéquation des

ressources d'enseignement (humaines et physiques); évaluation des stages, etc.

Les membres du Comité pédagogique sont constitués du responsable hospitalier du CHUM (Dr Paul Lespérance, directeur du programme), du CIUSSS participant (Dre Valérie Tourjman), et du Dr Jean-Philippe Miron, chercheur-clinicien en neuromodulation au CHUM

Professeurs enseignants –

Nom	Principales responsabilités	Poste universitaire - U de M
Docteur Martin St-André	Psychiatre Directeur du programme D.E.S. en psychiatrie périnatale	Professeur adjoint de clinique, agrégé, etc Faculté de médecine Université de Montréal
Dre Anabel Carmel,	Psychiatre	Professeur... Faculté de médecine Université de Montréal
Dre Mutsuko Émond-Nakamura,	Psychiatre	Professeur... Faculté de médecine Université de Montréal
Dr Jean-Jacques Marier,	Psychiatre	
Dre Irena Stikarovska,	Psychiatre	
Dre Rahel Giorghis (temps partiel)	Psychiatre	

Évaluation de l'étudiant

L'étudiant est évalué sur une base continue et chaque 3 mois selon les grilles d'évaluation en vigueur à la Faculté de médecine et en fonction des objectifs CanMEDS.

a) Formulaire d'évaluation des rôles CanMEDS

Le directeur du DES en **psychiatrie périnatale** demande tous les 3 mois aux professeurs du département, de colliger et de faire un rapport des fiches d'évaluation qui couvrent les rôles CanMEDS et qui doivent être remplies par les professeurs concernés au sein du programme. Ces évaluations sont révisées et discutées avec les codirecteurs du programme et une évaluation synthèse sera remplie. L'évaluation synthèse est alors présentée et discutée avec l'étudiant par le directeur du DES.

b) Autres méthodes

- Entrevues et évaluations: Pendant le deuxième trimestre et avant la fin de l'année de formation.
Ces entrevues ont pour but de vérifier les connaissances fondamentales et cliniques de l'étudiant en **psychiatrie périnatale** et de vérifier certaines compétences transversales (par exemple, les bases de la communication et de la collaboration efficaces, etc.). Entrevues faites par le directeur du DES.
- Portfolio descriptif:
L'étudiant devra tenir un portfolio du nombre de patients dont il a eu la responsabilité (avec diagnostic associé) ainsi que du nombre et type de d'entrevues. Des éléments de ce portfolio seront discutés avec le responsable de l'évaluation lors des rencontres d'évaluation, permettant d'évaluer certains acquis ou certaines difficultés de l'étudiant.
- Évaluation des compétences techniques, des connaissances, de l'interprétation des données et de la communication.

Ces points font l'objet d'une vigilance constante par les professeurs enseignants et les membres du comité du programme.
- Rétroactions sporadiques lors des présentations obligatoires de l'étudiant

Minimum 3 présentations de type conférence et 2 animations de lecture dirigée (Journal Club) sous forme d'études de cas ou de capsules scientifiques lors des rencontres scientifiques du service ou du département. Le candidat sera aussi sollicité pour préparer un cours formel dans le domaine de la psychiatrie périnatale.

ANNEXE I -

- **Formation exigée pour intégrer le Programme de psychiatrie périnatale :**
 - Diplôme de docteur en médecine
 - Diplôme d'études spécialisées en **psychiatrie générale ou psychiatrique de l'enfance et de l'adolescence**

- **Volumes d'activités minimales requis pour obtention du DES**

Activités exigées	Nombre de journées	Exigences supplémentaires
Clinique spécialisée ambulatoire, hospitalisation, recherche clinique ou travail d'érudition	4 jours par semaine en clinique et 1 journée en recherche/étude/érudition	Participation aux activités académiques du département et à l'enseignement, complétion du portofolio

ANNEXE II

TABLEAUX – RÉPERTOIRE DES COURS/SÉMINAIRES

Titre du programme : Diplôme d'études spécialisées **en psychiatrie périnatale**

DATES	COURS (EXEMPLE)	PROFESSEUR
8 janvier	La grossesse normale et la grossesse à risque	Dr Martin St-André
15 janvier	xxx	
22 janvier	yyy	Dre Annabel Carmel
29 janvier	zzz	
5 février	aaa	
12 février R02.320	bbb	
19 février	ccc	
26 février R02.320	ddd	
4 mars	Les circuits fronto-sous-corticaux Attention, habitudes et apprentissage, récompense et dépendance : TDAH, impulsivité, TOC, tics, addictions	
11 mars	Autismes	
18 mars R02.320	Sommeil et vigilance	
25 mars	Psychose et bipolarité	
1er avril	Les circuits de la mémoire	